

COMITE DE PILOTAGE POUR LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU PAYS DU MONT-BLANC



ORDRE DU JOUR

1. Examen des demandes de subvention,
2. Validation du principe de renouvellement du Plan Pastoral Territorial sur le périmètre du Pays du Mont-Blanc et de la demande de subvention pour la préparation de ce renouvellement.
3. Actualités sur les projets en cours et en préparation,
4. Questions diverses.

1. Examen des demandes de subvention PPT

Action	Unités pastorales	Maîtres d'ouvrage	Coût total	Aide région sollicitée	Aide FEADER	Autofinancement
2. Aménagement salle d'eau chalet	Les Tierces	Commune des Contamines Montjoie	9 425 €	3 298,75	3 298,75	1 885 €
31. Diagnostic foncier agro-pastoral	Propriétés communales , CCAS et EHPAD	Commune de Megève	33 000 €	16 500 €	16 500 €	0 €
41. Passages canadiens	Prarion, Grand Bois, Arbois, Pierre du Déjeuner	Commune de St Gervais	7 745,28 €	2 710,85	2 710,85	2 323,58
42. Pédagogie sur l'alpage auprès des scolaires (un Berger dans mon école)	/	CCPMB	16 655 €	6 662 €	6 662 €	3 331 €
TOTAL			66 825,28 €	29 171,60€	29 171,60 €	7 539,58 €

Mise à jour des crédits restants disponibles au sein du PPT

Un dossier validé au précédent Copil PPT du 11/03/21 pour la SICA n'a finalement pas été déposé et a été réalisé sans subvention. Il convient de réintégrer dans les crédits disponibles les montants d'aide prévue.

Rappel du dossier :

Action	Unités pastorales	Maîtres d'ouvrage	Coût total	Aide région sollicitée	Aide FEADER	Autofinancement
2. Installation abri de berger	Chombas (Sallanches)	SICA	11 746,35	4 111,22	4 111,22	3 523,91

Mise à jour des crédits restants disponibles au sein du PPT

Actions	Montant dépense éligible	Enveloppe régionale	Montant crédit consommé avant Copil	Montant consommé ou corrigé au Copil	Montant consommé mis à jour	Montant aide régionale disponible	Taux de consommation
1. Animation du PPT	24 000	14 400	14 400		14 400	0	100%
2. Amélioration conditions de vie/exploitation espaces pastoraux	597 942	209 279,74	181 061,52 -4 111,22 = 176 950,3	3 298,75	180 249,05	29 030,69	86%
31. Actions foncières	85 000	42 500	11 546,50	16 500	28 046,50	14 453,50	66%
32. Remise en valeur de pâturage	50 000	17 170,26	17 170,26	0	17 170,26	0	100%
41. équipements multi-usages/ ouverture public	20 000	7 000	1 139,60	2 710,85	3 850,45	3 149,55	55 %
42. Sensibilisation, pédagogie, événements et signalétique	90 000	36 000	29 333,91	6 662	35 995,91	4,09	100%
TOTAUX (en €)	866 000 €	326 350	250 540,57	29 171,60	279 712,17	46 637,83	81%

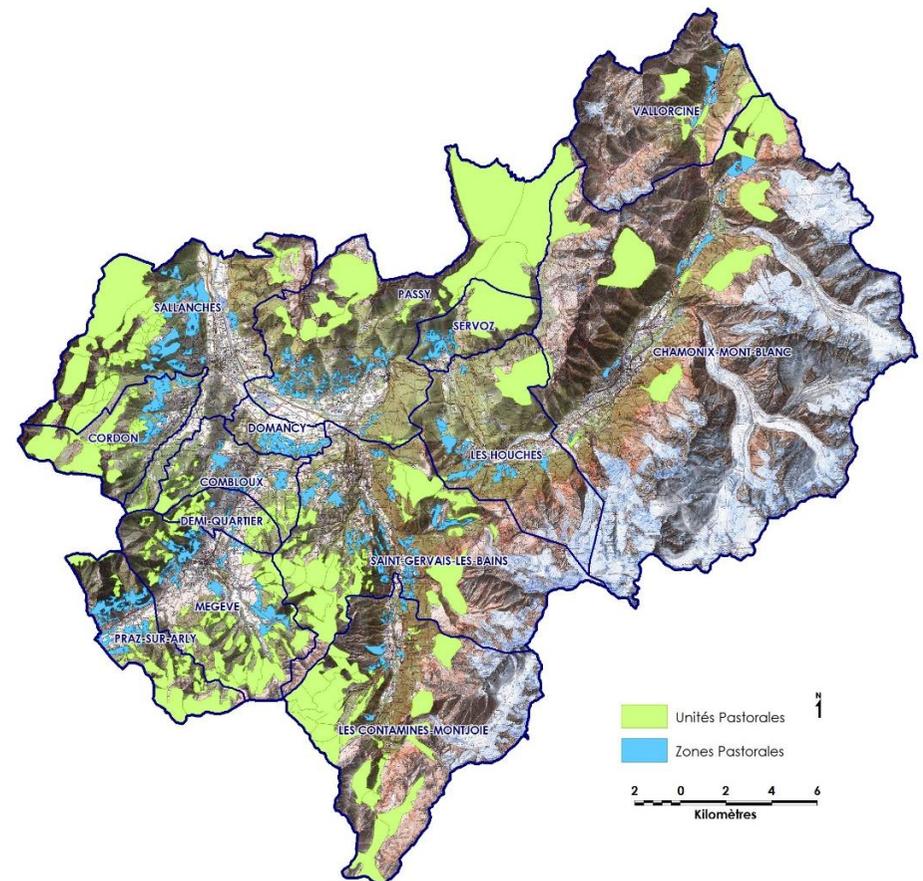
2. Validation du principe de renouvellement du Plan Pastoral Territorial sur le périmètre du Pays du Mont-Blanc et de la demande de subvention pour la préparation de ce renouvellement.

Le renouvellement sera réalisé comme en 2015/2016 par la mobilisation d'un prestataire pour la réalisation du bilan du contrat en cours et l'étude du renouvellement (consultation en cours, budget estimé 20 000 €)

L'animatrice du PPT sera mobilisée en accompagnement (175h - 6170,90€ frais salariaux et charges indirectes 15%).

La mission sera confiée à l'été 2022 pour mise en route du nouveau PPT espérée au printemps / été 2023.

**Des demandes de subvention seront déposées
40% Europe et 20% Région
Avis du Comité de pilotage**



3. Actualités sur les projets en cours et en préparation

Concernant le projet de journées de découverte d'alpage :

Pour les 3 journées prévues cette année, des discussions sont en cours pour les alpages suivant :

- Jovet aux Contamines Montjoie (11 juillet)
- Blaitière à Chamonix (date à préciser)
- Plan de l'Aar à Praz sur Arly (date à préciser)



Concernant le projet un berger dans mon école, en cours actuellement, la journée de mutualisation aura lieu le **jeudi 19 mai prochain à Domancy.** Comme cela se faisait par le passé un temps officiel sera organisé à 12h.

Les écoles concernées :



La dernière journée de mutualisation en 2019 à Servoz

Ecole	Responsable	Ville	Effectif	Niveau
Ecole du Fayet	Dominique Bardel-Fivel	Saint-Gervais-les-Bains	21	CP-CE
Le Boccard	Solène Broussard	Sallanches	22	CP
Le Boccard	Pascale Hours	Sallanches	21	CP-CE
Chedde Centre	Nathalie Guerry	Passy	24	CP
Chedde Centre	Fabienne Devaux	Passy	21	CP-CE
Abbaye	Camille LIBERATORE	Passy	18	CP
Abbaye	Delphine ROBERT	Passy	20	CE
Saint-Joseph	Aurélié NAUDET	Sallanches	25	CE
Ecole de Chamonix Centre	Michèle RABBIOZI	Chamonix	24	CP
Ecole de Chamonix Centre	Marie-Christine BAZIN	Chamonix	26	CE

3. Actualités sur les projets en cours et en préparation

Actions hors PPT :

- **Actions de conciliation autour de la problématique prédation / chiens de protection :**

- Actions menées par la CCVCMB :

Poursuite de l'action menée par le territoire depuis 2020 :

- Suivi de l'espèce avec le groupe de suivi local et l'IPRA
- Cycle d'ateliers pratiques et formations à destination de différents publics : « Patou Randonneur Eleveur – Besoin d'un décodeur » à partir du 22 avril 2022.

- Actions menées par la CCPMB :

Formation sur les bonnes pratiques avec patous/troupeau pour les Accompagnateurs en Montagne / guides /encadrants de clubs (8 juin)
+ poursuite du maraudage par animatrices nature et mise en place groupe suivi loup pour échange information et préparation actions

- Suivi loups FDC / FDSEA mis en place en fin d'hiver

- Actions WWF (maraudage et appui aux éleveurs)

- ...



3. Actualités sur les projets en cours et en préparation

Actions hors PPT :

- **Préparation des candidatures pour les futurs PAEC :**

1 PAEC = 1 programme porté par un territoire permettant aux agriculteurs concernés par certains enjeux environnementaux de mobiliser des aides agri-environnementales.

Le territoire du PPT était jusque là concerné par 2 Projets Agri Environnementaux et Climatiques:

- Le PAEC Fier Aravis porté par la CCVT pour une portion de Sallanches et Cordon située sur le site Natura 2000 des Aravis
- Le PAEC Mont-Blanc Arve Giffre porté par la CCVCMB, avec tout le territoire CCVCMB et le reste du territoire CCPMB avec les collectivités voisines (CCMG, 2CCAM et CA Arlysère)

Ces PAEC arrivent à échéance cette année et les appels à candidature pour déposer les nouveaux contrats sont en train de paraître pour un dépôt en 3 temps, de mai à octobre.

Situation des réflexions pour la suite :

La CCVT redéposerait un PAEC pour le même périmètre. La CCPMB reprendrait le portage du PAEC Mont-Blanc Arve Giffre, avec un périmètre plus restreint. Il y a des évolutions sur les financements mobilisables pour les mesures et l'animation du contrat.

Réunion de travail à venir avec partenaires.

Jeudi 14 avril 2022 – 10h

4. Questions diverses

Finalisation de la nouvelle programmation européenne en cours, quelques évolutions envisagées dans les lignes de soutien aux espaces pastoraux (à confirmer) :

- Le montant plancher des dépenses éligibles sera fixé à 5000 €HT
- Concernant les lignes éligibles, il devrait y avoir :
 - **une continuité pour les travaux d'accès, eau, logement, débroussaillages, parc de contention, multisage.** Avec +/- les mêmes règles qu'aujourd'hui.

Le taux d'aides publiques devraient rester à 70 % en général et 80% pour les AFP qui ne récupèrent pas TVA, mais avec 43% FEADER et 57% Région, soit pour un dossier à 70 %, environ 30% FEADER et 40% Région

- **Une ligne spécifique pour les actions de fonctionnement** qui ne sera pas dédiée au pastoralisme (animation, sensibilisation, étude, foncier, etc.) (les règles d'attribution restent à préciser, besoin d'un aspect innovant et partenarial)
- **Une ligne nouvelle pour soutenir la production et la transformation laitière en espace pastoral** (tout cela reste à finaliser)

Pour financer les équipements de traite mobile, bâtiments d'élevage, traite fixe et atelier de transformation fromagère.

Les structures éligibles potentielles : Collectivités et EPCI, AFP, pour les GP c'est en discussion.
Taux aide 60% avec des plafonds.

- Transfert du personnel des DDT en charge instruction à la Région,
- Actualisation des règles des PPT avec règles FEADER

4. Questions diverses

- **Concernant le PPT, si des derniers besoins se faisaient sentir pour cette année, nous en informer en urgence pour organisation comité de pilotage et dépôt de dossier avant 30/06.**

Après cette date des dossiers peuvent encore être déposés pour mobiliser les aides régionales seules.

- **La Région propose toujours un dispositif de soutien en cas de prédation, en dehors du PPT.** Il permet notamment de mobiliser :
 - un soutien juridique pour les éleveurs concernés par des problèmes avec leur chien.
 - Une aide pour la création d'abri de berger dans des zones avec une hausse des attaques constatées. Taux aide 70%, plafonné à 35 000 €/ département.
- **Travail de renouvellement du PPT** à lancer cet été avec le prestataire en cours recrutement. (résultat attendu ce soir).

Des réunions seront donc programmées pour vous présenter la méthode et le déroulé.

Merci de votre attention